

## Conditions générales des services en ligne CALL-RESCUE

### A. GENERALITES.

#### 1. Définitions.

Au sens des présentes conditions générales, il faut entendre par :

« **Société** » : la S.P.R.L. de droit belge BELART & CO, ayant son siège social à Bierges (Belgique) et inscrite auprès de la Banque-Carrefour des Entreprises sous le numéro BE0471.552.533 .

« **Compte CALL-RESCUE** »: l'environnement accessible pour les Titulaires et Utilisateurs d'un Compte CALL-RESCUE par une identification et un mot de passe sur le site Internet.

« **Conditions générales** » : les conditions énoncées ci-après, comportant une Partie A (Généralités) et une Partie B (Conditions User management) et ayant été portées à la connaissance des Titulaires d'un Compte CALL-RESCUE avant leur enregistrement par la Société et donc avant la conclusion du Contrat ;

« **Contrat** » : le contrat de dépôt conclu entre la Société et le Titulaire d'un Compte CALL-RESCUE.

**« Droit de rétractation » : le droit dont dispose le Titulaire d'un Compte CALL-RESCUE de notifier à la Société qu'il renonce au Contrat, sans pénalités et sans indication de motif, dans les 14 jours calendrier à dater du lendemain du jour de la conclusion du Contrat. Toutefois, le Titulaire d'un Compte CALL-RESCUE ne pourra pas exercer ce droit de rétractation lorsque le Contrat aura reçu un début d'exécution de la part de ce Titulaire ou d'un Utilisateur avant la fin du délai de 14 jours calendrier dont question ci-avant.**

« **Exercice du droit de rétractation** » : le Titulaire d'un Compte CALL-RESCUE exerce son droit de rétractation en supprimant/désactivant son Compte ou encore en adressant un courrier ordinaire ou électronique à la Société avant l'expiration d'un délai de 14 jours prenant cours le lendemain de la conclusion du Contrat.

« **Information** »: l'information mise à la disposition des utilisateurs sur le site Internet CALL-RESCUE ou dans le cadre des services fournis par la Société.

« **Langue du Contrat** » : le français.

« **Prix** » : la rétribution financière de la Société en contrepartie des services fournis aux Titulaires d'un Compte CALL-RESCUE et de leurs Utilisateurs.

« **Réclamations** » : réclamations adressées à la Société par voie postale à l'adresse de son siège social ou par e-mail à l'adresse [info@call-rescue.com](mailto:info@call-rescue.com)

« **Résiliation** » : le droit pour le Titulaire d'un Compte CALL-RESCUE de mettre fin au Contrat à tout moment, sans motif et avec effet immédiat.

« **Services offerts** »: les services définis sur le site Internet de la Société ou dans les présentes Conditions et qui consistent essentiellement à conserver de manière certifiée intangible les éléments transmis par le Titulaire d'un Compte CALL-RESCUE ou ses Utilisateurs ;

« **Site Internet** » : le site Internet CALL-RESCUE sur [www.call-rescue.com](http://www.call-rescue.com) , y compris les pages successives.

« **Titulaire d'un Compte CALL-RESCUE** » : la partie avec laquelle la Société a conclu le Contrat ;

« **Utilisateur d'un Compte CALL-RESCUE** » : toute personne utilisant un Compte CALL-RESCUE avec l'autorisation et sous la responsabilité du Titulaire de ce Compte, et qui est enregistrée comme Utilisateur par le Titulaire d'un Compte CALL-RESCUE ;

« **Utilisateur** »: l'Utilisateur d'un Compte CALL-RESCUE, le Titulaire d'un Compte CALL-RESCUE ou tout autre utilisateur du site Internet CALL-RESCUE ou de l'information (aussi bien un utilisateur d'une de ces catégories séparément que de plusieurs de ces catégories ensemble) ;

## **2. Dispositions juridiques applicables.**

2.1. La Partie A (Généralités) des Conditions s'applique à l'utilisation du site Internet et de l'Information. La Partie B (User Management) est applicable à l'enregistrement du Titulaire d'un Compte, de l'Utilisateur d'un Compte et à la conclusion du Contrat. Les autres parties des Conditions sont applicables au Contrat dans la mesure où elles portent sur les services spécifiques définis dans ces parties (ainsi qu'à ces mêmes services).

2.2. La Société et le Titulaire d'un Compte CALL-RESCUE concluent un contrat de dépôt régi par les présentes Conditions ainsi que par les dispositions du Code civil belge.

2.3. La Société se réserve le droit de modifier ou de compléter à tout moment tout ou partie de ses Conditions.

## **3. Utilisation du site Internet et des Services.**

3.1. La Société fixe les conditions auxquelles l'Utilisateur peut faire usage du site Internet et des Services. Elle ne peut pas garantir que le site Internet et les Services fonctionneront en tout temps sans restrictions ou perturbations, en raison notamment de la nécessaire maintenance et de la dépendance du site Internet et des Services à l'égard de l'Internet et des technologies en développement. La Société s'efforcera de remédier sans délai aux perturbations et restrictions et de limiter au maximum les désagréments éventuellement causés aux Utilisateurs.

3.2. Les Utilisateurs devront disposer de l'alimentation électrique requise, des liaisons, du matériel, des logiciels, périphériques et autres équipements permettant la connexion avec l'application CALL-RESCUE.

3.3. Il est interdit aux Utilisateurs de mettre en route des processus ou de les laisser persister, lorsqu'ils peuvent raisonnablement présumer qu'ils entravent les autres utilisateurs de l'Internet ou ont une incidence négative sur l'utilisation du site Internet CALL-RESCUE ou des Services.

#### **4. Responsabilité de la Société.**

4.1. La Société n'est pas responsable des dommages quelconques consécutifs ou relatifs :

- à l'utilisation du site Internet CALL-RESCUE ou à l'utilisation de moyens de communication électronique avec le site Internet ou avec des tiers, y compris - mais non exclusivement - les dommages consécutifs à la non délivrance ou au retard dans la délivrance de messages électroniques, à l'interception ou à la manipulation de messages électroniques par des tiers ou causés par la programmation ou l'appareillage utilisés pour la communication électronique et la transmission de virus;
- à l'information provenant d'Utilisateurs ou d'un tiers.

4.2. Les Utilisateurs garantissent la Société de prétentions de tiers contre elle en rapport avec l'information provenant de ces Utilisateurs ou d'un autre usage quelconque du site Internet CALL-RESCUE, de l'Information ou des Services par les Utilisateurs.

#### **5. Liens avec d'autres sites Internet.**

Le site Internet CALL-RESCUE peut comporter des liens vers des pages Internet externes. La Société n'est pas responsable de l'utilisation ou du contenu des pages Internet vers lesquelles un lien est repris sur son site Internet. Les règles de protection de la vie privée et les règles relatives aux cookies ne sont pas applicables aux données à caractère personnel qui sont collectées et traitées sur ou par le biais de ces sites Internet externes.

#### **6. Droits de propriété intellectuelle.**

6.1. Sauf disposition contraire sur le site Internet ou dans les Conditions, tous les droits, dont les droits d'auteur et les autres droits de propriété intellectuelle sur le site Internet et l'Information appartiennent à la Société. Les Utilisateurs sont autorisés à consulter le site Internet CALL-RESCUE et l'Information et à en faire des copies à usage privé, par exemple en les imprimant ou en les téléchargeant.

6.2. Tout autre usage du site Internet CALL-RESCUE ou de l'Information, comme par exemple, l'enregistrement ou la reproduction de tout ou partie du site Internet CALL-RESCUE dans une autre page Internet ou l'établissement de liens, d'hyperliens ou de liens sous-jacents entre le site Internet CALL-RESCUE et une autre page quelconque Internet n'est pas autorisé sans le consentement exprès et préalable de la Société.

## **7. Règles de protection de la vie privée.**

7.1. La Société collecte des données à caractère personnel concernant les Utilisateurs. Elle est responsable à l'égard du traitement de ces données conformément aux dispositions de l'article 8 de la Convention européenne des droits de l'homme, de l'article 16 du Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne, de l'article 22 de la Constitution belge, de la loi belge du 8 décembre 1992 relative à la protection de la vie privée à l'égard des traitements de données à caractère personnel.

7.2. Les données collectées par la Société sont des données telles que le nom, l'adresse, le code postal, le domicile, la fonction, le numéro de téléphone, le numéro de fax et le sexe. La Société utilise ces données uniquement aux fins de l'exécution des Contrats conclus avec les Titulaires d'un Compte CALL-RESCUE. Les données seront par ailleurs utilisées pour maintenir le contact avec les personnes enregistrées auprès de la Société (parmi lesquels les Titulaires d'un Compte) et pour informer ces personnes par voie postale ou par courriel au sujet des nouveaux développements de l'application CALL-RESCUE ou de nouveaux services et/ou produits offerts. Par la conclusion du Contrat, le Titulaire d'un Compte CALL-RESCUE donne son consentement exprès à la Société quant à l'utilisation ainsi définie des données à caractère personnel le concernant. Ces données à caractère personnel ne seront mises à la disposition de tiers qu'avec le consentement exprès du Titulaire d'un Compte CALL-RESCUE.

7.3. Les Utilisateurs dont les données seront traitées ont le droit de demander l'accès à ces données et, si les données sont erronées ou incomplètes, le droit à leur rectification ou à leur effacement. Les Utilisateurs peuvent modifier leurs données à caractère personnel à partir de leur Compte CALL-RESCUE.

## **8. Règles relatives aux cookies.**

8.1. Par le biais de l'utilisation de son site Internet, la Société recueille, au moyen de cookies et après en avoir reçu l'autorisation de l'Utilisateur, des informations sur l'utilisation du site. Les cookies sont de petits fichiers de texte qui sont envoyés par un site Internet au navigateur Internet du visiteur, qui stocke le fichier texte sur le disque dur de l'ordinateur du visiteur. Le site Internet est ainsi en mesure d'identifier les visiteurs lors d'une visite suivante et de générer des statistiques sur l'utilisation du site Internet. Les cookies mot de passe sont utilisés pour guider le visiteur le plus rapidement et le plus simplement possible vers sa page personnelle. Les autres cookies sont utilisés pour mieux adapter le site Internet aux besoins du visiteur et en

faciliter l'utilisation. La durée de validité des cookies est de 30 jours. Les visiteurs peuvent paramétrer leur navigateur de manière telle qu'ils sont avertis qu'un cookie est placé ou que la collecte de cookies n'est pas possible. Dans ce cas, ils ne pourront pas toutefois exploiter toutes les possibilités du site Internet. Le stockage et la transmission de données via Internet sont sécurisés au moyen des techniques usuelles actuelles.

## **9. Divisibilité des Conditions.**

9.1. Si les Conditions sont ou deviennent en partie invalides, les parties restent néanmoins liées par les dispositions valides. Les parties remplaceront les clauses invalides par des clauses valides dont les effets juridiques concorderont autant que possible avec ceux des clauses remplacées.

9.2. Les Conditions sont soumises exclusivement au droit belge. Tous les litiges nés en rapport avec les Conditions, y compris les litiges sur l'existence ou la validité de celles-ci, seront tranchés par les tribunaux compétents de l'arrondissement judiciaire de Bruxelles.

## **B. CONDITIONS USER MANAGEMENT**

### **1. Définitions.**

Les termes définis dans la présente partie des Conditions ont la même signification que celle donnée à ces termes dans la Partie A.

### **2. Dispositions juridiques applicables.**

2.1. La présente Partie B (User Management) des Conditions est applicable à l'enregistrement du Titulaire d'un Compte CALL-RESCUE, de l'Utilisateur d'un Compte CALL-RESCUE et à la conclusion du Contrat, sans préjudice de l'application des dispositions juridiques de la Partie A (Généralités) des Conditions.

2.2. Lorsque le Contrat prend fin, les Conditions de la présente Partie B (en complément aux Conditions de la Partie A) continuent à régir les relations entre la Société et l'Utilisateur dans la mesure nécessaire au règlement des obligations subsistant au moment de la résiliation du Contrat.

2.3. La Société se réserve le droit de modifier à tout moment la présente Partie B des Conditions. Elle communiquera les modifications aux Titulaires d'un Compte au plus tard 30 jours avant leur entrée en vigueur sur le site Internet. Ces modifications s'appliqueront immédiatement aux Contrats en cours. Si le Titulaire d'un Compte CALL-RESCUE n'a pas résilié son Contrat avant l'entrée en vigueur des modifications, il est réputé avoir accepté les Conditions telles que modifiées.

### **3. Conclusion, durée et résiliation du Contrat.**

3.1. Le Contrat est conclu de la manière suivante :

- a) via l'Internet ou l'APP STORE, le visiteur consulte les services proposés par la Société sur son site Internet CALL-RESCUE ;
- b) si le visiteur est intéressé par ces services, il est prié de s'enregistrer sur l'application CALL-RESCUE pour obtenir l'accès à ceux-ci ;
- c) après avoir rempli toutes les conditions d'enregistrement fixées par la Société et notamment avoir pris connaissance des présentes Conditions, il reçoit l'accès aux services offerts par CALL-RESCUE.
- d) en cas d'erreur dans la saisie des données, l'Utilisateur peut y apporter les correctifs nécessaires à partir du site CALL-RESCUE ;
- e) le Contrat est conclu au moment de l'envoi de la confirmation visée sous c).
- f) comme précisé dans les Conditions de la Partie A, le Titulaire d'un Compte CALL-RESCUE bénéficie toutefois du droit de renoncer au Contrat pendant une période de 14 jours prenant cours le lendemain de l'envoi de la confirmation visée sous c).

3.2. Le Contrat est conclu pour une durée de 3 (trois) ans. Le Titulaire d'un Compte et la Société peuvent résilier en tout temps le Contrat, sans motif, et avec effet immédiat (le Titulaire d'un Compte met fin au Contrat via son Compte CALL-RESCUE). La résiliation peut porter sur le Contrat en totalité ou uniquement en ce qu'il vise une catégorie déterminée de services.

3.3. Le Contrat est archivé par la Société pendant une période de 5 (cinq) ans prenant cours à partir de sa résiliation et peut être consulté par le Titulaire d'un Compte CALL-RESCUE sur simple demande. Les données transmises via le Compte CALL-RESCUE ne seront pas conservées après la résiliation du Contrat.

3.4. La résiliation du Contrat (ou d'une partie de celui-ci) ne porte pas préjudice à l'exécution des obligations en cours.

3.5. La Société ne sera toutefois pas tenue d'exécuter ses obligations si (i) le Titulaire du Compte CALL-RESCUE est en défaut de paiement ou ne respecte pas tout ou partie de l'une ou de plusieurs de ses obligations envers la Société ; (ii) le Titulaire du Compte CALL-RESCUE utilise le site Internet CALL-RESCUE ou un des services proposés à une autre fin que celle visée par le site Internet ou le service en question ou encore en violation des droits de tiers ; (iii) la faillite ou la mise en liquidation du Titulaire du Compte CALL-RESCUE est demandée ou est intervenue ; (iv) le bénéficiaire d'un règlement collectif de dettes ou d'un sursis provisoire est demandé ou est accordé au Titulaire du Compte CALL-RESCUE ; (v) le Titulaire du Compte CALL-RESCUE a été placé sous administration provisoire de ses biens et/ou de sa personne ; (vi) s'il est admis de manière suffisamment certaine que le Titulaire du Compte CALL-RESCUE n'exécutera pas, partiellement ou intégralement ses obligations envers la Société.

#### **4. Responsabilité du Titulaire d'un Compte CALL-RESCUE.**

4.1. Le Titulaire d'un Compte CALL-RESCUE garantit que les données fournies à la Société dans le cadre de la conclusion du Contrat (dont l'enregistrement) ou des services sont exactes, complètes et actualisées. La Société se réserve le droit de refuser les demandes d'enregistrement incomplètes ou fantaisistes.

4.2. Le Titulaire d'un Compte CALL-RESCUE doit contrôler régulièrement l'exactitude et le caractère complet de ses données. Le cas échéant, il doit les compléter et les modifier lui-même dans son Compte CALL-RESCUE. Le Titulaire d'un Compte CALL-RESCUE garantit également l'exactitude et le caractère complet des données des Utilisateurs de son Compte CALL-RESCUE.

4.3. Les mots de passe peuvent être modifiés dans le Compte CALL-RESCUE.

4.4. Le mot de passe de l'Utilisateur d'un Compte CALL-RESCUE est strictement personnel et comme tel non cessible. Le Titulaire du Compte CALL-RESCUE et les Utilisateurs de ce Compte doivent être prudents avec leur mot de passe, garder celui-ci secret et le conserver ou le stocker en lieu sûr. Le Titulaire du Compte CALL-RESCUE et les Utilisateurs de ce Compte doivent déclarer sans délai à la Société la perte, le vol ou encore la présomption d'abus ou d'usage abusif d'un mot de passe par un tiers. Jusqu'à cette déclaration, le Titulaire du Compte CALL-RESCUE et les Utilisateurs de ce Compte sont responsables de tout dommage découlant de l'usage du mot de passe.

## **5. Responsabilité des Utilisateurs d'un Compte CALL-RESCUE.**

5.1. Le Titulaire d'un Compte CALL-RESCUE garantit que chaque Utilisateur de son Compte est autorisé à agir en son nom et sous sa responsabilité.

5.2. Toute opération effectuée sous un nom d'Utilisateur ou un mot de passe quelconque (y compris à l'égard des Utilisateurs d'un Compte CALL-RESCUE) fourni par la Société au Titulaire d'un Compte CALL-RESCUE est présumée être une opération du Titulaire de ce Compte et a force obligatoire envers lui. Toute opération effectuée par la Société au profit de l'utilisateur d'un nom d'Utilisateur ou mot de passe (y compris à l'égard des Utilisateurs d'un Compte CALL-RESCUE) fourni par la Société au Titulaire d'un Compte CALL-RESCUE est réputée être une opération effectuée au bénéfice du Titulaire de ce Compte.

5.3. Le Titulaire d'un Compte CALL-RESCUE garantit que les Utilisateurs de ce Compte respecteront les obligations du Contrat et des Conditions.

## **6. Rémunération et paiement.**

La rémunération due à la Société dans le cadre du Contrat et les conditions de paiement de cette rémunération sont fixées dans les conditions applicables au service concerné. Le Titulaire d'un Compte CALL-RESCUE (ou l'Utilisateur d'un Compte CALL-RESCUE) doit une rémunération pour le simple enregistrement auprès de la Société. Seul l'application est gratuite pour l'utilisation du service sur un autre téléphone portable.

## **7. Responsabilité de la Société.**

7.1. Sans préjudice des dispositions de l'article 4 de la Partie A des présentes Conditions, la Société n'est pas responsable des dommages consécutifs ou relatifs :

- a) au refus d'une demande du Titulaire d'un Compte CALL-RESCUE en vertu de l'article 4.1 de la présente Partie B des Conditions;
- b) à des manquements de la Société résultant de données erronées ou incomplètes du Titulaire d'un Compte CALL-RESCUE ou d'Utilisateurs de ce Compte;
- c) aux informations provenant du Titulaire d'un Compte CALL-RESCUE ou d'un Utilisateur de ce Compte.

7.2. Le Titulaire d'un Compte CALL-RESCUE garantit la Société de toutes prétentions de tiers contre elle en rapport avec les informations provenant du Titulaire du Compte CALL-RESCUE ou des Utilisateurs de son Compte.

7.3. S'il apparaît que la Société a manqué fautivement à l'exécution de ses obligations envers le Titulaire d'un Compte CALL-RESCUE, elle ne répond toutefois envers ce Titulaire que du dommage direct, entendu comme étant le dommage occasionné directement aux biens (à l'exclusion des logiciels et/ou systèmes informatiques) du Titulaire du Compte CALL-RESCUE et des frais de restauration des données introduites auprès de la Société.

7.4. Cette responsabilité est en tout état de cause limitée au montant que la Société a reçu pour les services fournis en l'espèce. La Société exclut toute autre responsabilité, à quelque titre que ce soit, pour un dommage subi par le Titulaire d'un Compte CALL-RESCUE du fait de l'usage du site Internet CALL-RESCUE ou en rapport avec les services proposés.

7.5. Aucune des limitations de responsabilité visées dans le présent article n'est toutefois applicable si, et dans la mesure où, le dommage résulte soit d'un dol soit d'une imprudence délibérée de la Société.

## **8. Cession du Contrat en ce compris les Conditions.**

La Société a le droit, sans le consentement du Titulaire d'un Compte CALL-RESCUE, de céder à un tiers les droits et obligations résultant du Contrat (y compris les Conditions). Par contre, le Titulaire d'un Compte CALL-RESCUE n'a pas le droit, sans le consentement de la Société, de céder à un tiers des droits et obligations (quelconques) résultant du Contrat (y compris les Conditions).